

Les rendez-vous de décembre

Samedi 7 décembre

Fête de Noël

La municipalité et l'association des Amis de Baincthun invitent tous les enfants de la commune scolarisés à l'école de la Pâturrelle de Baincthun ou inscrits préalablement en mairie au spectacle de Noël interactif « La forêt enchantée » à 15 heures, salle Henri Bigand (salle d'activités).

« Dame nature a pour mission de préparer une potion magique à base de champignons pour aider la princesse Kara... »

Un spectacle dynamique, interactif, chanté et dansé... Prenez part au rêve et laissez place à la magie de Noël pour le plus grand plaisir des petits et des grands !

A l'issue de la représentation, une boisson chaude sera proposée à tous et une brioche sera offerte à chaque enfant.

La distribution des jouets se fera uniquement sur présentation du bon « cadeau » remis à chaque enfant à l'école de la Pâturrelle ou par courrier.



Colis de Noël

La distribution des colis de Noël aux personnes âgées de plus de 70 ans aura lieu le 14 décembre, de 10 h à midi, salle Théophile Rigail (salle des fêtes) ou à domicile.



Jeudi 9 janvier 2020

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Monsieur Stéphane BOURGEOIS,
Maire de Baincthun,
et l'ensemble du Conseil Municipal
invitent cordialement
la population à la cérémonie des vœux
qui aura lieu à 18 h 30
à l'Espace «Les Carrières»

Ouverture d'un atelier théâtre enfant

L'association Entrée de Je(u) a ouvert récemment un atelier théâtre pour enfants de 7 à 10 ans le mercredi matin, de 10 h 30 à 12 h, salle Théophile Rigail (salle des fêtes) animé par Frédérique Sauvage.

Quelques places sont encore disponibles, pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Frédérique Sauvage au 06 62 17 72 08 ou Cathie Evrard au 06 52 77 62 38.



Date à retenir

Jeudi 27 février

Sortie au salon de l'agriculture

L'association des Amis de Baincthun organise une journée au Salon de l'agriculture, à Paris.

Tarif comprenant le transport et l'entrée : 40 €, inscriptions et règlement en mairie, tél. 03.21.10.08.50.



Vie Pratique

Modalités d'inscription sur les listes électorales

• En mairie :

La démarche peut être effectuée directement en mairie sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport) et d'un justificatif de domicile.



• Par courrier ou sur internet :

On peut désormais s'inscrire sur internet ou par courrier en remplissant un formulaire agréé téléchargeable sur les sites du Ministère de l'Intérieur www.interieur.gouv.fr ou le site internet www.service-public.fr à la rubrique «élections».

Ce formulaire devra être accompagné de la copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile et parvenir en mairie par mail ou par la poste avant le 7 février 2020.

Vous pouvez voir votre situation électorale ainsi que votre bureau de vote à tout moment sur le site service-public.fr

Recensement militaire :

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en 2003 et domiciliés à Baincthun, sont tenus de se faire recenser à la mairie dès leur 16^{ème} anniversaire (ou dans les trois mois qui suivent), munis d'une pièce d'identité et du livret de famille de leurs parents.



Opération « Seniors au volant »

La Communauté d'Agglomération du Boulonnais renouvelle l'opération « Les Seniors au volant » en direction des personnes âgées de 65 ans et plus, le vendredi 6 décembre.

Retrouvez le programme complet sur le site internet de la commune.

Renseignements et inscriptions à la CAB, Hôtel communautaire, 1 boulevard du Bassin Napoléon, au 03 21 10 36 36 ou par mail www.agglo-boulonnais.fr

Tarif préférentiel à Nausicaà

Nausicaà et la CAB invitent tous les habitants de la commune à découvrir ou redécouvrir le Centre National de la Mer en bénéficiant d'un tarif à prix réduit jusqu'au vendredi 20 décembre inclus. Tarif adulte 8 € (au lieu de 25,90 €), enfant de 3 à 12 ans, 6 € (au lieu de 19.50 €).

Les Offices Religieux

Tous les samedis de décembre : messes à 18 h à St Martin
Le dimanche : messe à 10 h

DÉCEMBRE

Dimanche 1er
Dimanche 8
Dimanche 15
Dimanche 22
Mardi 24 à 18 h

La Capelle
Baincthun
La Capelle
Baincthun
Saint-Martin
(veillée de Noël)
La Capelle
Pas de messe

Mercredi 25 à 10 h 30
Dimanche 29

Mairie de Baincthun - Tél. 03 21 10 08 50

Directeur de la Publication : Stéphane Bourgeois
Comité de Rédaction : Nadège Lacheré, Sabine Dupont, Stéphanie Lefèvre, Muriel Legrand, Sylviane Legoff, Marie-José Luzinar, Cécile Raux.